



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département des finances et des ressources humaines

**Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de
prévention des violences domestiques**

16^{ème} FORUM VIOLENCES DOMESTIQUES

**Les violences dans les relations amoureuses chez les jeunes :
Des représentations à la prévention**

Jeudi 27 septembre 2018

Allocution d'ouverture du 16ème Forum violences domestiques

Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département des finances et des ressources humaines (DF)

Madame la directrice du Bureau cantonal de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de la prévention des violences domestiques,

Mesdames et Messieurs les élu-e-s,

Mesdames et Messieurs les professionnel-le-s,

Mesdames et Messieurs les intervenantes et intervenants,

J'ai le plaisir de vous souhaiter une cordiale bienvenue à ce 16^{ème} Forum sur les violences domestiques.

L'édition 2017 avait été l'occasion de marquer quarante ans de prise en charge des victimes de violences conjugales. Cet événement avait retracé l'émergence, dans les consciences, de cet intolérable que constituent les violences faites aux femmes, et de prendre la mesure du chemin parcouru depuis.

Faire le bilan du travail exceptionnel fourni par les associations fondatrices, et aujourd'hui le réseau dans son intégralité, constitue bien-sûr une étape incontournable.

Le sujet choisi pour ce 16^{ème} Forum est tout aussi essentiel. Vous le savez, la promotion de l'égalité et la prévention des violences domestiques est aussi une affaire de représentations et de mentalités. A ce titre, les jeunes générations doivent être au cœur de notre action collective. Changer la perception des jeunes, c'est prendre le problème à la racine et s'assurer de changements profonds et durables.

Avec mes collègues du Conseil d'Etat Anne-Emery Torracinta et Thierry Apothéloz, nous avons tenu à signer l'avant-propos de la **brochure dont le lancement s'est fait officiellement hier et qui vous sera présentée ce matin** par le Bureau pour la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de la prévention des violences domestiques, ainsi que par le Bureau de l'intégration des étrangers. Nous sommes convaincu-e-s de son importance comme outil de détection et d'analyse pour vous, professionnel-le-s, qui êtes sur le terrain au quotidien. Les exemples présentés dans cette brochure sont révélateurs des représentations, stéréotypes, et violences de genre qui perdurent et qui s'affirment comme autant d'éléments de contrainte et d'oppression pour les jeunes qui y sont exposé-e-s.

Les filles sont les premières touchées par le sexisme ordinaire que décrit si concrètement cette brochure. Le sexisme qui se loge dans les propos et au sein des structures-mêmes dans lesquelles les jeunes évoluent représente un frein direct aux choix d'études et de carrière des jeunes femmes. Promouvoir l'entrée des filles et des jeunes femmes dans les métiers atypiques, leur donner un choix illimité de perspectives professionnelles, cela passe en premier lieu par un démantèlement du sexisme le plus 'banal', et aussi le plus sournois.

Il ne s'agit pas toujours de malveillance, mais aussi de réflexes inconscients qu'il convient d'identifier pour mieux les combattre. Cette brochure invite les professionnel-le-s à réagir explicitement face à toute situation de dénigrement et de discrimination. Ceci afin d'éviter de légitimer tacitement ces actes et de faire ainsi le lit des violences sexistes et sexuelles.

Car le lien est étroit entre les représentations et les comportements. On le sait, le sexisme a un impact majeur sur les relations amoureuses ou sexuelles dans lesquelles s'engagent les filles et les jeunes femmes. Comme le montre l'enquête publiée en août 2018 par le CHUV et l'Université de Lausanne, une jeune femme sur 2 a déclaré avoir déjà eu une expérience sexuelle non désirée; pour garder une bonne relation avec son partenaire, par amour, pour faire plaisir ou parce que le rapport était attendu du partenaire. 16% des femmes interrogées ont déclaré avoir subi un viol ou un abus sexuel. C'est dire à quel point les relations amoureuses et sexuelles sont encore empreintes de notions de redevance ou de devoir conjugal, même chez des générations qui sont nées bien après la soi-disant "libération sexuelle" des années 60.

La recherche que présentera la **Professeure Annamaria Colombo** met en lumière les mêmes mécanismes de genre à l'œuvre dans les relations et l'idée que s'en font les jeunes. Elle montre par ailleurs que les filles subissent encore et toujours les mêmes stigmates, les mêmes atteintes à leur réputation, et les mêmes jugements sur leurs comportements, quand-bien-même elles seraient aujourd'hui plus "libres" dans leurs relations qu'il y a 50 ans.

Comme le montrent de nombreux exemples de la brochure, les discriminations s'abattent aussi sur les personnes en raison de leur orientation sexuelle déclarée ou supposée, en raison de leur identité de genre jugée "non-conforme", ou parce que leur expression de genre, leur manière de parler, de s'habiller, ou leurs loisirs ne correspondent pas à ce que la société a érigé en normes dominantes.

Des recherches menées en Suisse, ou encore au Québec, révèlent l'ampleur des dégâts que causent ces discriminations. Ceux-ci vont de l'absentéisme, à la limitation des aspirations

scolaires, à la tentative de suicide dont le risque est 5 fois plus élevé chez les jeunes hommes gays ou bisexuels entre 16 et 20 ans, par rapport au reste de la population masculine du même âge.

La question de l'entrée ou non dans des relations amoureuses, affectives ou sexuelles est un moment-clé dans le passage à l'âge adulte. Les enjeux qui l'entourent peuvent être encore plus marqués lorsqu'ils croisent ceux liés à l'identité de genre ou à l'orientation sexuelle. Le risque de subir un rejet de la part des pairs ou des parents, le risque de violences verbales, physiques, sexuelles, sont autant d'obstacles aux droits fondamentaux en matière d'identité et de sexualité.

Face à de telles violences, l'Etat se doit de montrer l'exemple et de fixer un cadre strict pour lutter contre le sexisme et les discriminations de genre.

Il doit faire respecter les droits inscrits dans nos Constitutions suisse et genevoise, ainsi que dans les traités internationaux signés et ratifiés par la Suisse. Avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2018, de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, les missions de prévention et de coordination de l'Etat se trouvent renforcées.

Le travail fourni par les pouvoirs publics et les institutions du réseau pour agir contre les violences sexistes revêt de nombreux aspects. Il s'agit notamment de garantir une prise en charge adéquate des victimes et auteur-e-s de violences; de s'assurer que les professionnel-le-s soient formé-e-s à la détection et à l'orientation vers des structures spécialisées; et également de faire en sorte que les témoins soient sensibilisé-e-s à la thématique des violences et sachent comment réagir.

Une prévention adaptée aux jeunes est indispensable pour compléter ce dispositif. Celle-ci doit s'articuler autour de solutions concrètes visant à favoriser un changement des comportements sur le long terme.

La **présentation de la Docteure Narring, et la table ronde** qui suivra seront l'occasion de donner un aperçu plus concret des enjeux que soulève la prévention des violences auprès des jeunes. Quelles sont les formes de violences qui sont subies et exercées au sein de relations amoureuses chez les jeunes? Quelles sont les éventuelles lacunes du cadre légal? Par quel biais atteindre les jeunes et comment adapter les messages de prévention aux différentes catégories d'âge ?

Les recherches montrent par ailleurs que les violences s'adaptent aux nouvelles pratiques amoureuses et sexuelles. L'enquête *Santé sexuelle des jeunes en Suisse* révèle que 3 jeunes sur 4 ont déjà envoyé un message texte, une photo ou une vidéo à caractère sexuel d'elles ou d'eux-mêmes. 80% en ont déjà reçu, et 22% (majoritairement des garçons) ont déjà transféré ou montré de tels messages, photos ou vidéos sans le consentement de la personne concernée.

Cette matinée sera aussi l'opportunité de se demander la place que doit prendre la prévention, entre protection et accompagnement, de ces nouvelles formes d'interaction amoureuses ou sexuelles. Ceci afin que les jeunes puissent s'épanouir dans leur vie affective et sexuelle sans risquer de subir des discriminations et des violences.

Pour conclure, je tiens à faire part de mes sincères remerciements au BPEV pour l'organisation de cette journée qui traduit une fois encore son engagement exceptionnel et l'importance de son action.

Je remercie également l'ensemble des intervenantes et intervenants, participantes et participants à cette journée.

Je vous souhaite des échanges riches et instructifs qui, j'en suis convaincue, vous donneront les clés pour mieux comprendre et surtout mieux agir contre les discriminations et les violences de genre.